

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES**  
**MRC D'ANTOINE-LABELLE**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CANADA**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Écorces dûment convoquée puis tenue le 18 juin 2018, à la salle municipale de l'hôtel de ville, à compter de 19h.

Sont présents :	Pierre Flamand	Maire
	Serge Piché	Conseiller
	Alain Lachaine	Conseiller
	Éric Paiement	Conseiller
	Normand Bernier	Conseiller
	Pierre Lamoureux	Conseiller
	Yves Prud'homme	Conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Pierre Flamand.

Est également présente madame Nathalie Labelle, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, qui agit comme secrétaire de cette séance.

Assistance : Zéro

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NO : 2018-06-6824**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Normand Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance. Il est 8h30.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

Les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal du Québec.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NO : 2018-06-6825**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Serge Piché et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté ci-dessous.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Mention à l'effet que les avis de convocation ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du Code municipal
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement n° 221-2018 décrétant un emprunt de 32 350 \$ pour pourvoir aux frais de refinancement des règlements d'emprunt n<sup>os</sup> 009-2003, 016-2003, 061-2005, 074-2006 et 152-2011
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

AVIS DE MOTION NO : 2018-06-6826

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 221-2018  
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 32 350 \$ POUR POURVOIR AUX FRAIS DE  
REFINANCEMENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT N<sup>OS</sup> 009-2003, 016-2003,  
061-2005, 074-2006 ET 152-2011**

Monsieur Éric Paiement donne avis de motion qu'à une prochaine séance extraordinaire sera soumis, pour adoption, le règlement n° 221-2018 décrétant un emprunt de 32 350 \$ pour pourvoir aux frais de refinancement des règlements d'emprunt n<sup>OS</sup> 009-2003, 016-2003, 061-2005, 074-2006 et 152-2011.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

RÉSOLUTION NO : 2018-06-6827

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Yves Prud'Homme et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 8h43.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nathalie Labelle  
Secrétaire-trésorière par intérim

*Je, Pierre Flamand, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*

\_\_\_\_\_  
Pierre Flamand  
Maire